

Zenon Card. Grocholewski

Éduquer pour transmettre des raisons de vivre et d'espérer

Salut et introduction au Forum *Éduquer aujourd'hui et demain*,
UNESCO, Paris, 3 juin 2015

C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous tous ici présents pour ce Forum sur *Éduquer aujourd'hui et demain*, organisé par la Congrégation pour l'Éducation Catholique conjointement avec la Mission permanente d'Observation du Saint-Siège auprès de l'UNESCO. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Madame Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, et à Monsieur Hao Ping, Président de la Trente-septième Session de la Conférence générale de l'UNESCO pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé et pour leur participation active au Forum lui-même, ainsi qu'à Monsieur Tang Qian, Directeur général adjoint pour l'éducation. De même, je remercie vivement Monseigneur Francesco Follo, Observateur permanent du Saint-Siège, pour la précieuse coopération offerte dans l'organisation de cet événement important.

La participation commune à ce Forum, de la Congrégation pour l'Éducation Catholique et de l'UNESCO, est le fruit d'une coopération ininterrompue initiée par le Saint-Siège depuis la fondation de cette prestigieuse institution il y a soixante-dix ans. À cet égard, je voudrais rappeler que le premier Observateur permanent fut le Nonce à Paris, Monseigneur Angelo Giuseppe Roncalli, futur pape saint Jean XXIII, dont nous célébrons précisément aujourd'hui le cinquante-deuxième anniversaire de la mort. La participation aujourd'hui de Son Éminence le Cardinal Secrétaire d'État et la venue prochaine de Sa Sainteté le Pape François témoignent de la volonté de poursuivre avec profit cette collaboration. J'exprime mes vœux les plus sincères à l'UNESCO - organisation née après la Seconde Guerre mondiale sous

l'impulsion d'un invincible désir de paix, de respect réciproque et de coopération internationale – pour qu'elle continue à contribuer de manière toujours plus efficace au progrès de l'union des nations sur les terrains de la culture, des sciences et de l'éducation.

Cette année, l'Église catholique fait mémoire de deux moments significatifs dans son engagement au service de l'éducation, avec le cinquantenaire de la déclaration du Concile Vatican II sur l'éducation chrétienne *Gravissimum educationis*, et le vingt-cinquième anniversaire de la Constitution Apostolique *Ex corde Ecclesiae* sur les universités catholiques. La déclaration *Gravissimum educationis* a attiré l'attention sur l'importance de la question éducative et a offert des orientations fondamentales à un moment historique très délicat, au cours duquel s'amorçaient de profonds changements géopolitiques, technologiques et sociaux, qui se sont intensifiés dans les années plus récentes avec la révolution digitale et médiatique, ainsi qu'avec l'avènement du processus de mondialisation. Dans ce contexte on a déclaré, dans une formulation qui garde encore aujourd'hui toute sa valeur, que : « Le but que poursuit la véritable éducation est de former la personne humaine dans la perspective de sa fin la plus haute et du bien des groupes dont l'homme est membre et au service desquels s'exercera son activité d'adulte »¹. Ici même au siège de l'UNESCO le saint pape Jean-Paul II fit écho au texte du Concile en soulignant que : « L'éducation consiste à ce que l'homme devienne toujours plus homme, qu'il puisse "être" davantage et pas seulement qu'il puisse "avoir" davantage, et que par conséquent, à travers tout ce qu'il "a", tout ce qu'il "possède", il sache de plus en plus pleinement "être" homme. Pour cela il faut que l'homme sache "être plus" non seulement "avec les autres", mais aussi "pour les autres". L'éducation a une

¹ CONCILE VATICAN II, Déclaration sur l'éducation chrétienne *Gravissimum educationis* (28 octobre 1965), n. 1a.

importance fondamentale pour la formation des rapports inter-humains et sociaux »².

L'éducation est donc un processus qui forme de manière complète la personne humaine, dans ses dimensions à la fois naturelle et transcendante, et l'introduit ainsi de façon responsable au service de la société dans l'édification du bien commun. L'acte d'éduquer, qui n'a certes jamais été facile, assume aujourd'hui des caractéristiques plus ardues. Nous nous trouvons, comme l'a dit le pape Benoît XVI, face à « une grande "urgence éducative" confirmée par les échecs auxquels se heurtent trop souvent nos efforts pour former des personnes solides, capables de collaborer avec les autres et de donner un sens à leur vie »³. Cependant, la question de l'éducation est « la clef indispensable pour permettre l'accès à un avenir inspiré par les valeurs éternelles de l'humanisme chrétien »⁴. La précarité de la situation actuelle requiert par conséquent une considération attentive des causes profondes qui l'ont provoquée, afin de retrouver le sens de la valeur intégrale de la personne et de la vie bonne. Il s'agit également de reconnaître effectivement l'égalité des personnes, la participation de tous à la même famille humaine, et les différences culturelles comme occasion d'enrichissement réciproque.

Pour relever ce défi, l'éducation a besoin de formateurs eux-mêmes formés. Il ne suffit pas d'être un maître dans la discipline que l'on enseigne et de compter pour le succès de l'éducation sur l'efficacité des méthodes, des techniques et des technologies. Il faut être des témoins crédibles de la vérité et du bien, à travers la cohérence de la vie personnelle. Telle est la responsabilité première de la famille, étant donné le rôle particulier auquel elle ne peut renoncer, qui est le sien au niveau de l'éducation, mais qui est aussi celle des enseignants et de tous les éducateurs. Dans l'œuvre éducative, c'est

² JEAN-PAUL II, *Discours à l'UNESCO* (2 juin 1980), n. 11.

³ BENOIT XVI, *Lettre au Diocèse et à la ville de Rome sur le devoir urgent de l'éducation* (21 janvier 2008).

⁴ BENOIT XVI, *Discours au Président de la République italienne* (4 octobre 2008).

l'homme qui éduque l'homme, comme le disait saint Jean-Paul II dans le même discours prononcé à l'UNESCO: « [celle-ci] ne s'accomplit pas seulement à l'aide des institutions, à l'aide des moyens organisés et matériels, fussent-ils excellents. [...] le plus important est toujours l'homme, l'homme et son autorité morale qui provient de la vérité de ses principes et de la conformité de ses actions avec ces principes »⁵. Ces paroles renvoient à leur tour au profil exigeant de l'éducateur présenté par le bienheureux Paul VI : « L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins »⁶. L'autorité de l'éducateur et l'efficacité de son œuvre éducative repose sur un témoignage de vie crédible. En somme, l'éducateur doit tendre à l'unification entre professionnalité et personnalité, de façon à transformer la profession en mission. En effet, comme l'a affirmé le pape François : « Éduquer n'est pas un métier, mais une attitude, une façon d'être ; pour éduquer, il faut sortir de soi et être au milieu des jeunes, les accompagner dans les étapes de leur croissance en se mettant à leurs côtés. [...] Un éducateur [...] transmet des connaissances, des valeurs à travers ses paroles, mais il aura une influence sur les jeunes s'il accompagne ses paroles de son témoignage, à travers sa cohérence de vie. Sans cohérence, il est impossible d'éduquer ! »⁷.

Je remercie les personnalités qui interviendront et je souhaite un heureux déroulement à ce Forum, comme apport de réflexion et de témoignages qui puissent contribuer à renouveler la passion éducative, avec la conviction qui fut exprimée par le Concile Vatican II que « l'avenir de l'humanité est entre les mains de ceux qui auront su donner aux générations de demain des raisons de vivre et d'espérer »⁸.

⁵ JEAN-PAUL II, *Discours à l'UNESCO* (2 juin 1980), n. 11.

⁶ PAUL VI, Exhort. Apost. *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975), n. 41.

⁷ PAPE FRANÇOIS, *Discours aux élèves des écoles gérées par les Jésuites en Italie et en Albanie* (7 juin 2013).

⁸ CONCILE VATICAN II, Constitution pastorale *Gaudium et spes*, n. 31f.